La Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un(e) auxiliaire de puériculture (35h/35h) pour le service Action Sociale
Poste à pourvoir au 26 août 2024 - Date limite des candidatures : 14-07-2024

Située au Sud du Département de Saône-et-Loire, la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne (BSB) regroupe 29 communes pour 15 271 habitants dont les villes centres sont Chauffailles et La Clayette. Le service action sociale est composé de 35 agents et regroupe les services du portage de repas, du pôle enfance jeunesse (PEJ) basé à Chauffailles (multi-accueil, relais petite enfance, accueil de loisirs 3-12 ans, l'espace jeunes, et ludothèque), ainsi que, à compter du 26 août 2024, le multi-accueil Un brin d'Eveil basé à La Clayette et le REP.

MISSIONS :

En lien avec la directrice et l'équipe de professionnelles vous serez amené à mettre en place des temps d'activité socioéducative auprès des tout-petits (de 3 mois à 4 ans). Il sera important d'appliquer les règles de sécurité au cours des activités mais également tout au long d'une journée (temps de repas, temps de sieste, change…).
Les temps auprès du public sont des moments de partage et de transmission de valeurs inscrites dans le projet de fonctionnement.

Missions principales :

- Assurer l'accueil et aménager les espaces ;
- Proposer des activités permettant une prise en charge collective et individuelle des tout-petits ;
- Accompagner les enfants dans la vie quotidienne
- Transmettre aux parents les informations concernant l'enfant et la vie de la structure ;
- Assurer la sécurité physique et morale du public accueilli ;
- Cultiver la bienveillance au sein du groupe ;
- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis ;
- Être acteur et s'intégrer au projet de fonctionnement ;
- Participer au rangement et à l'entretien des locaux ;
- Participer aux réunions d'équipe et faire des propositions d'amélioration

PROFIL RECHERCHÉ :

Compétences ou savoirs :

- Sens du relationnel, connaissance et capacité de gestion des besoins et du rythme des tout-petits (2 mois à 4 ans) ;
- Discrétion professionnelle et pondération ;
- Adhérer aux valeurs et ambitions éducatives de la CC et travailler au sein d'une équipe pour un projet global ;
- Permis B obligatoire ;
- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire.

Qualités professionnelles :

- Autonomie, sens de l'organisation,
- Force de proposition, sens de la communication,
- Capacité d'écoute,
- Rigueur,
- Dynamisme, disponibilité, adaptabilité.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Contrat** : Titulaire FPT ou contractuel de droit public
- **Salaire :** selon la grille indiciaire d'auxiliaire de puériculture, de catégorie B
- **Lieu d'intervention** : Maison de la Petite Enfance, Impasse du Vieux Moulin 71800 LA CLAYETTE
- **Temps de travail :** à temps complet, 35 heures hebdomadaires, planning horaire variables en fonction des besoins

Candidature à adresser (lettre motivation + CV + copie du diplôme + copie arrêté dernière situation administrative pour les fonctionnaires), avant **le 14 juillet 2024**
soit par courriel : action-sociale@bsb71.fr (et copie à rh@bsb71.fr),
soit par voie postale à : Madame la Présidente BSB - 4 rue Elie Maurette - 71170 CHAUFFAILLES

Contact/Renseignements : Pauline DUCHARNE, Responsable du Service Action sociale
✉ action-sociale@bsb71.fr
✆ 06.50.59.63.69

PV 2024-012